

CSE01 – Formation

Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE (formation initiale)

*S'approprier la réglementation et les outils pratiques
pour une prévention efficace, en tant que membre du CSE !*

■ Objectif principal de la formation :

- Comprendre les enjeux, s'approprier les outils et savoir mettre en œuvre une démarche de prévention efficace en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, en tant que membre du CSE.



■ Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- ✓ Connaître les différentes obligations réglementaires en matière de Santé-Sécurité au Travail ;
- ✓ S'approprier les enjeux et les leviers de sécurité et de prévention en entreprise ; son rôle et ses missions en tant que membre du CSE ;
- ✓ Savoir utiliser les outils et les démarches efficaces en matière de Santé-Sécurité au Travail
- ✓ Apprendre à développer et mettre en place une culture Sécurité à tous les niveaux de l'entreprise par une démarche pérenne.

■ Public visé :

Tous membres du CSE nouvellement élus
Groupe de 2 à 10 personnes

■ Pré-requis nécessaires pour suivre l'action de formation :

Aucun prérequis pour les stagiaires ; si ce n'est que chaque stagiaire doit disposer d'un mandat de membre du CSE

■ Durée :

5 jours – 35h (recommandé : 3 j + 2 j)

■ Tarif :

Nous consulter

■ Lieu :

Site Client
Ou salle de formation d'HR'Go, située au 11bis rue de la Piscine à Essarts en Bocage (85140)

■ Modalités d'accès :

Formation intra-entreprise.
Formation organisable en inter-entreprises, selon demande.

I Déroulement :

- ✓ **JOUR 1 : Obligations, enjeux, réglementations, normes en matière de Santé-Sécurité au Travail**
 - Accueil des stagiaires et présentation des objectifs de la formation et des attentes de chacun
 - L'accidentologie au travail et leurs enjeux ; en France, dans le secteur d'activité et dans l'entreprise
 - Visite du site
 - Réglementation, normes et enjeux en matière de Santé – Sécurité au Travail, pénibilité au travail
- ✓ **JOUR 2 : Rôles et missions HSCT du CSE, et positionnement avec les autres acteurs**
 - Les acteurs de la Prévention ; internes et externes
 - Rôles et missions du CSE, dont en matière de HSCT
 - Les rôles de Référents
 - Communication du CSE ; Consultation, Information, Co-construction : quelle différence ?
 - La culture Prévention : comment ça s'organise ? par où commencer et dans quel ordre ? comment la faire vivre ?
- ✓ **JOUR 3 : Identifier, analyser et évaluer les risques professionnels**
 - Identifier les grandes familles de risques et les seuils réglementaires et normatifs
 - Distinguer les dangers des risques
 - Repérer les différentes sources d'accès aux données pour les mettre à jour régulièrement
 - Analyser les accidents : de l'obligation à la mise en œuvre concrète dans l'entreprise
 - Evaluer les risques professionnels : de l'obligation à la mise en œuvre concrète (DUERP et PAPRIACT), dans l'entreprise, sur le terrain.
- ✓ **JOUR 4 : Risques spécifiques (Ergonomie, TMS, RPS et QVCT)**
 - Dorsalgies, TMS, Ergonomie : sensibilisations et initiations, avec application terrain ; Gestes et Postures, travail sur écran
 - Prévention des Risques Psychosociaux et démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- ✓ **JOUR 5 : Autres risques spécifiques ; et mise en place d'une démarche Prévention efficace**
 - Autres risques : Bruit, vibrations, circulations, risque chimique, risque biologique... : connaître les différents seuils réglementaires et normatifs selon les risques
 - Prévention des risques liés à la coactivité
 - Piloter une démarche de prévention efficace : plan d'actions, communication, accompagnement du changement, documents écrits
 - Impliquer et embarquer les équipes de manière durable

Vidéos ; Mises en situations pratiques, en collectif et en individuel ; Immersions sur le terrain ; Etude de cas, Apports ; Echanges.

I Formateur(s) :

Yohann JOBARD

Consultant-Formateur indépendant – Fondateur et Dirigeant de HR'Go

21 ans d'expérience en Prévention & Santé au Travail, Ergonomie, Management & RH.

Formateur des membres du CSE – Santé Sécurité Conditions de Travail en cours d'agrément par la DREETS des Pays de la Loire

I Méthodes et Moyens pédagogiques :

- Un questionnaire de pré-positionnement est envoyé avant la formation
- Echanges et mises en pratique, vidéos, études de cas
- Travaux en sous-groupes et travail individuel, à partir d'études de cas concrets.

I Validation et suivi :

- Remise d'une attestation à la fin de la formation ; Evaluation des acquis par des questionnaires
- Plan d'actions personnalisé pour l'entreprise
- Remise de supports en format numérique

HR'Go S.A.S.

15 rue des Roitelets – 85140 ESSARTS EN BOCAGE – 06 32 05 22 24 – y.jobard@hrgo.fr – www.hrgo.fr

N° SIRET : 904 033 883 00011 - Code APE : 7022Z - TVA Intra. : FR91904033883

N° de déclaration d'activité organisme de formation : 52 85 02424 85